

# CONSEIL MUNICIPAL

## Procès-verbal de la réunion du 16 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux le 16 mars à 18 heures 00 le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MUSELIER, Maire

Date de convocation : 07 mars 2022

PRESENTS : Jean-Pierre MUSELIER, Jean-Claude LEMOINE, Olivier KNIPPING, Stéphanie NEVOLTRY, Julien LAPLACE, Joël BARADUC, Muriel PESCADOR,

ABSENT ET EXCUSE : Monsieur Paul LASSET  
Monsieur Jérôme MEYNET  
Monsieur Sébastien CEREZO  
Madame Elisabeth JACQUART

POUVOIR : Monsieur Paul LASSET pouvoir à Monsieur Jean-Pierre MUSELIER  
Monsieur Jérôme MEYNET pouvoir à Jean-Claude LEMOINE  
Madame Elisabeth JACQUART pouvoir à Muriel PESCADOR

SECRETAIRE : Monsieur Joël BARADUC

Ajouts à l'ordre du jour :

Pas d'ajout à l'ordre du point du jour

### 1) Approbation du Procès-Verbal du 27 janvier 2022

Vote 1 abstention et 09 pour

## 🔗 AFFAIRES FINANCIERES 🔗

### 1) Vote du président de séance

Joël BARADUC est désigné président de séance par l'ensemble des présents du Conseil Municipal

**Vote à l'unanimité des présents**

## 2) **Compte administratif :**

### 2) **Vote du compte administratif**

Petit rappel, nous n'avons pas la possibilité de clôturer un exercice négatif en investissement, il faut virer de l'argent du fonctionnement à l'investissement.

Report BP 2022 = 71463,28 €

Lorsque l'on prépare le budget de l'année N, il faut impérativement connaître le montant des emprunts.

La prochaine réunion finance aura principalement lieu sur le budget fonctionnement et investissement.

Report 002 = 71675,44 €

Report ligne 1068 = 71 463,28 €

Monsieur Joël BARADUC fait voter le Compte Administratif

**Vote à l'unanimité des présents**

### 3) **Compte de gestion du percepteur :**

Pour rappel, le compte de gestion du percepteur est à l'identique de notre compte administratif.

**Vote à l'unanimité des présents**

### 4) **Affectation des Résultats :**

“Pour information, il s'agit simplement de prévoir les reports des excédents et/ ou déficits sur le Budget prévisionnel 2022

**Vote à l'unanimité des présents**

### 4) **M57 Nouveau plan comptable pour 2023**

La nouvelle comptabilité M57 sera obligatoire à partir du 01er janvier 2024.

Cependant à partir du 01<sup>er</sup> janvier 2023 nous pouvons expérimenter cette M57.

Elle permettra de simplifier la comptabilité.

**Vote à l'unanimité des présents**

## ↻ AFFAIRES GENERALES ↻

### 1) Ligne directrice de Gestion

Ligne directrice de gestion (LDG)

La loi de transformation de la fonction publique prévoit l'obligation pour toutes les collectivités territoriales quelle que soit leur taille de définir leurs Lignes Directrices de Gestion (LDG) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Pour information, nous avons envoyé les lignes directrices de gestion au Comité Technique en novembre 2021.

Elles sont passées en commission et ont été acceptées. Nous devons prendre une délibération.

**Vote à l'unanimité des présents**

### 2) Salle des Fêtes Tarif pour le chauffage

Nous avons reçu un courrier de la présidente du Country Club de Saint-Myon, elle voulait savoir si on augmente le tarif 2022

Le tarif était fixé à 25 € par mois pendant la période de l'hiver.

Vote à l'unanimité pour rester à 25 € par mois pendant la période hivernale

### 3) Tarif salle des fêtes pour Madame BELLIER

- 1) Tarif de location de la salle des fêtes pour madame BELLIER de l'association « Bouge tes méninges » qui propose d'organiser des ateliers pour faire travailler la mémoire de nos aînés tous les 15 jours le lundi matin.

Nous vous proposons de percevoir 36 € par an.

**Vote à l'unanimité des présents**

**Informations diverses :**

Monsieur le Maire a reçu un courrier de la part de la maman et l'a lu de Laetitia LABBE concernant des jeunes qui l'embêterait.

Jean-Claude Lemoine : un arbre est tombé sur un chemin, l'autre sur la lagune.

Mercredi dernier l'entreprise CAPELLA est venue, elle a coupé une vingtaine d'arbres, elle a mis les arbres sur le côté, Mr CAPELLA a demandé si quelqu'un était intéressé pour récupérer les branches.

Une bonne partie du bis est coupé, le pré est dans un état pitoyable.

**Questions diverses :**

La séance est levée par Monsieur le Maire

Jean-Pierre MUSELIER Maire,	Paul LASSET, 1 <sup>er</sup> Adjoint  Pouvoir à Jean-Pierre MUSELIER	Jean-Claude LEMOINE 2 <sup>ème</sup> Adjoint,	Jérôme MEYNET 3 <sup>ème</sup> Adjoint,  Pouvoir à Jean-Claude LEMOINE
Olivier KNIPPING	Stéphanie NEVOLTRY	Sébastien CEREZO  ABS	Elisabeth JACQUART  Pouvoir à Muriel PESCADOR
Julien LAPLACE	Joël BARADUC	Muriel PESCADOR	